

Moncontour de Bretagne

BULLETIN COMMUNAL

MAI 2021



A toutes les mamans : bonne fête !



À toutes celles qui de là-haut regardent leur enfant, À celles qui luttent pour rester ici bas, À celles pour qui une petite étoile brille fort dans le ciel, À celles qui fabriquent un petit être au creux de leur ventre, À celles qui fêtent ce jour pour la première fois et à toutes celles qui ne s'en lassent pas, depuis plusieurs années déjà, À celles qui aujourd'hui sont loin de leurs enfants, aux mères qui se battent tous les jours, aux mamans de cœur, À celles qui prient pour le devenir, à celles qui ne peuvent pas porter la vie, Aux mères qui oublient tout après un bisou, à celles qui s'émouillent d'un rien, aux mères imparfaites avec un cœur gros comme ça, À celles qui ont peur, à celles qui rassurent, à celles qui se trompent en apprenant, Aux mères qui savent qu'elles font le plus beau métier du monde, mais aussi le plus difficile, le plus intense, le plus surprenant..



En mai, fais ce qu'il te plaît!



Mairie de Moncontour
1 rue Bel Orient
02 96 73 41 05

Vivre
à
Moncontour



Gendarmerie de Moncontour
le Bas-Bourg
02 96 73 47 17



Office du Tourisme
1 rue Bel Orient
02 57 25 22 22



Déchetterie Henon
La Noé Jannais
02 96 50 13 76



La Poste
3 rue de la Porte d'en Bas
L : 10h/13h et 14h30/18h. Me : 14h/18h30.
J-V-S : 10h/13h
02 96 73 42 60



Lamballe Terre et Mer
41 rue St Martin
02 96 50 00 30

Grandir à Moncontour



RPAM
Place de la Carrière
02 96 73 47 79



École La Providence
4 rue de la Poterie
02 96 73 41 79



École La Fleur des Prés
le Bourgneuf
02 96 73 43 20



Collège François Lorant
rue Veillet Dufreche
02 96 73 42 64

S'épanouir à Moncontour



La bibliothèque, la résidence des Arts
6 rue du Champ à Lavoir
02 96 58 35 74



La piscine de la Tourelle - Plémy
Le Pont des Vallées
02 96 73 56 27

Numéros d'urgence



SAMU 15



POLICE 17



POMPIERS 18

Se soigner à Moncontour



Podologue
Elodie GOUZEL
Route du Moulin St Michel
02 96 73 54 19



Kinésithérapeutes
Morgane TARDIVEL - Gilles
GOURITIN
Route du Moulin St Michel
02 96 73 41 14



Ambulances FAVREL
Les Grands Moulins, HENON
02 96 73 42 09



Dentiste
Ivette LAZAR
9 rue Neuve
02 96 73 41 45



Cabinet infirmiers
Marielle OLLO - Frédéric CASTEL
Route du Moulin St Michel
02 96 73 53 87



Vétérinaire
Charles LHERMIE
Route du Moulin St Michel
02 96 73 49 94



Pharmacie
Gilles IMBERT - Pascal ORVAIN
17 rue de la Victoire
02 96 73 41 42

SOMMAIRE

	AGENDA DE MAI 2021	4
	URBANISME.....	4
	ILS NOUS ONT QUITTÉS	5
	PETITES ANNONCES	6
	LA VIE DE LA CITÉ	7
	LE PORTRAIT DE NOS COMMERÇANTS-ARTISANS.....	10
	NOS ASSOCIATIONS & LEURS ACTUALITÉS	13
	DU COTÉ DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE	13
	LE PETIT PLUS	15
	LAMBALLE TERRE & MER & SON ACTUALITÉ	19



Conception

Mairie de Moncontour.
Tirage en 360 exemplaires

Remerciements

Nous remercions les associations et les bénévoles qui offrent leur temps pour que notre cité soit si agréable à vivre.

Prochain numéro

Envoyez vos articles (textes et photos) par email à accueil@moncontour.bzh avant le 20 du mois.



AGENDA

Mardi 04/05/2021
et mardi 18/05/2021
Permanence assistante
sociale



Lundi 10/05/2021
Conseil Municipal
20h30 à la mairie



Mardi 18/05/2021
Permanence SOLIHA



Vendredi 07/05/2021
Conciliateur de justice



Mardi 11/05/2021
Permanence ALEC

SOLIHA

URBANISME

 Le 26/03 : Mme SKALASKI, 4 place Penthièvre

Peinture de façade + porte + pose enseigne

 Le 30/03 : PECHEUL Jean-Paul, 4 Aire Damas

Extension d'une chambre

 Le 02/04 : DIEULESAINT Maurice, venelle du Montier

Mise en place d'un garde-corps

 Le 08/04 : REVER Flavien, 6 lotissement du Petit Tertre

Abris en bois

 Le 12/04 : Crêperie Pizzeria Au coin du Feu, 9 place Penthièvre

Réfection de la terrasse existante



Le 16/04 : GAUDIN David, 1 place de l'éperon

Changement de la porte d'entrée



Le 16/04 : TARDIVEL Claude, 6 rue de l'éperon

Démolition de la terrasse

**ILS NOUS ONT
QUITTÉS**



Le 17 mars 2021

André SENDEL, veuf de Yvette FRIQUET, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 24 mars 2021

Joseph ROUAULT, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 26 mars 2021

André RENAULT, veuf de Jeannine CLEMENT, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 27 mars 2021

Marie-Eve LACOMME-LAHOURETTE, divorcée de Bruno BONJEANT, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 30 mars 2021

Mireille DESBONNET, veuve de Michel CHARONNAT, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 31 mars 2021

Colette BRUNO, veuve de Gérard DUPIN, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 04 avril 2021

Joëlle DONNIO, veuve de Marcel PROCHER, 1 place du Chauchix St Léonard



Le 09 avril 2021

Michel LUCAS mariée à Gérardine LUCAS née CARRE, 1 place du Chauchix St Léonard



RECHERCHE LOCATION

Particulier cherche maison à louer 4/5 chambres, jardin et garage sur Moncontour. Merci de contacter M. CORDIER Vincent au 06 31 96 41 29



DOMINIQUE, MICROENTREPRENEUSE AGRÉÉE SAP

Je propose de l'aide à domicile dans votre quotidien pour vous libérer du temps pour vous ou vos proches, adaptée à vos besoins. Toutes mes prestations bénéficient d'une réduction ou crédit d'impôts de 50% selon la législation en vigueur :

- ménage régulier ou occasionnel,
- entretien du linge, repassage soigné
- courses, y compris passage au drive de votre supermarché, à votre pharmacie, votre point relais,
- préparation de bonnes soupes fraîches, galettes vegan, repas variés,
- assistance au potager
- aide à la fabrication de produits ménagers écologiques

Mes prestations avec ZERO CONTRAINTE : sans durée d'engagement, sans frais annexe, pas de papier à remplir ; une facture mensuelle vous est remise, règlement par chèque ou virement uniquement - 21 euros/heure

Contact par mail ou au 07 77 07 88 59



M. SEHAN, ENTRETIEN EXTÉRIEURS

15€/heure ou forfait jour :

. Si outillage fourni par client = 100€/journée

. Si je fournis l'outillage = 150€/journée (de 8h - 12h / 13h30 - 17h30)

Sans oublier ma création coutelière de style médiévale entièrement réalisée à la main

Contact : liondu22@yahoo.fr 06 04 03 85 46

ÉCOLE LA FLEUR DES PRÉS

Voilà une nouvelle année extra-ordinaire pour les projets dans les écoles. A la Fleur des Prés, la classe de CM1-CM2 poursuit son projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques, en partenariat avec Lamballe-Terre-et-Mer, le ministère de la culture et le ministère de l'éducation nationale. Ce projet mêle danse, art plastique, histoire des arts, langage et usage du numérique. L'équipe pédagogique qui mène ce projet avec les écoles du secteur innove pour faire face aux restrictions imposées par le contexte actuel : à défaut de pouvoir se déplacer dans une salle de spectacle, ce sont les artistes qui se sont invités dans les classes grâce aux outils numériques.

En effet, les élèves de la classe ont visionné « Les Petits Duos », série de quatre pièces chorégraphiques inspirées du « Petit bal perdu » de Philippe Découflé, créées spécialement pour ce projet par Matthias Groos, chorégraphe missionné par la circonscription, et sa compagnie de danseurs. Les enfants ont ensuite pu s'entretenir avec Matthias, comme pour un vrai retour plateau : c'est grâce à une visio-conférence que dix écoles du département ont pu poser leurs questions au chorégraphe. Même derrière un écran, il y avait un peu de trac avant de prendre la parole devant autant d'élèves ! Mission réussie pour cette première visio dans l'histoire des Petites Cartes Postales... Comme quoi les contraintes amènent l'innovation et des pratiques nouvelles.



« Les petits duos »



« Petit bal perdu »

RAPPEL CANTINE SCOLAIRE

Contactez la cantine avant 9h si votre enfant est absent, sinon vous serez facturés.

N° de téléphone : 09 67 07 77 75

LA BIBLIOTHÈQUE

Grainothèque

Ils étaient quelques citoyens, bénévoles et jardiniers à faire germer l'idée d'une grainothèque. Alors l'association du Jardin d'Hildegarde, disposant d'une grande variété de végétaux et de graines, s'est associée à la bibliothèque.



Karel Van Daele, conseiller municipal, a accompagné le projet et réalise, au fur et à mesure des arrivées de graines, un livret explicatif pour mieux connaître les plantes. « Tout y est indiqué, l'exposition, la saison de plantation et de récolte. Les bénévoles jardiniers et ceux de la bibliothèque seront de précieux conseils pour les amateurs de potagers ou jardiniers en herbe. »

Des livres thématiques et les graines ont été disposés dans une vieille malle, installée à l'entrée de la bibliothèque, mercredi 31 mars. Les fleurs d'un côté, les légumes et fruits de l'autre, les sachets sont déjà bien remplis. Ils sont fabriqués avec des pages de livres recyclés. La boucle est bouclée.

Article et photo: Sophie Hamon

Spectacle de René Wallior

Dans le cadre du **prix des lecteurs 2021** le réseau des bibliothèques de (Quessoy Trédaniel Plémy Hénon et Moncontour) a présenté un spectacle le samedi 10 avril sur le Futur financé par Lamballe Terre et Mer.



Avec de petites jauges de 6 personnes et un petit format de 20-25 minutes, René le conteur-bricoleur a produit 3 fois son tout nouveau spectacle intitulé "Objectif Mars" à la bibliothèque de Moncontour. Grâce à des effets lumineux et sonores, le conteur-bricoleur leur a présenté le système solaire puis

les a faits voyager vers la base martienne Olympus mise en danger par une invasion de rats.

LA ST PATRICK S'INVITE À HSTV

17 mars, jour de la St Patrick...

Une occasion pour les résidents de faire la fête !

Après s'être remémoré l'histoire de ce saint, en atelier, tout en préparant une décoration appropriée, nous avons accueilli, pour une après-midi, les *Black Stuff*, habitués des bars

dont celui du Contre-Temps de Moncontour. C'est ainsi que les 2 gentilles bistrotières nous ont mis en relation avec les musiciens.

C'est donc 4 compères et leurs instruments : violon, bouzouki, mandoline, flûte et accordéon, sans accent irlandais mais un sourire communicatif qui ont provoqué une envie, chez les résidents, de taper dans les mains, taper des pieds et même danser.

Une ambiance de folie !

Et pour accentuer l'univers de cette fête traditionnelle, une dégustation de bières était proposée, sur les conseils avisés de Ludovic Guillo, gérant de « Le cellier de Ludo », caviste sur Moncontour. Ainsi des blondes et ambrées locales étaient à l'honneur ainsi que du jus de raisin d'un viticulteur de Clisson.

Une fois la fête finie, nous nous sommes promis de nous retrouver à nouveau l'année prochaine !



UN MINISTRE CHEZ YVONNE À MONCONTOUR !



Vous connaissez « ChezYvonne » ? « ChezYvonne », c'est ce lieu au rez-de-chaussée de la mairie où on répond à toutes vos attentes numériques, que ce soit de simples questions d'usage lors des « Ecoutes Numériques » du Mercredi matin de 9H30 à 12H, des questions d'e-Administration le dernier Mercredi du mois (impôts, retraite, banque en ligne) ou des besoins numériques plus complexes pour les

boutiques, les artisans et les autres entreprises du territoire.

ChezYvonne, c'est aussi une équipe avec des projets plein la tête qui veut aller plus loin dans l'accompagnement des personnes les plus démunies face à l'évolution galopante du numérique dans notre société. C'est dans ce cadre que l'équipe ChezYvonne avait candidaté, en Décembre dernier, à un concours national pour devenir « Fabrique Numérique de Territoire ». Et non seulement le projet ChezYvonne a été déclaré lauréat de ce concours mais il a aussi retenu l'attention du Secrétaire d'État en charge de la ruralité, Joël Giraud, pour féliciter toute l'équipe le jeudi 22 avril dernier. C'est Véronique Duch, l'animatrice du lieu, et une partie de l'équipe de bénévoles qui lui ont présenté les détails du projet pendant plus

d'une heure, avant qu'il ne rencontre Yvonne Poilbout et Marie-France Auffret, deux ferventes utilisatrices des services de ChezYvonne.

Ce label « Fabrique de Territoire » est une reconnaissance prestigieuse et bien méritée pour ce projet lancé par notre précédent Maire, André Fourchon, avec l'aide d'un entrepreneur du numérique Moncontourais et de l'association d'économie Sociale et Solidaire Rich'ESS. C'est surtout une nouvelle étape dans le développement de ce lieu. Avec ce label et les subventions associées, ChezYvonne va pouvoir développer des programmes numériques originaux pour tous les habitants du Pays de Mocnontour. Au programme, l'organisation de débats numériques sur la 5G ou sur les compteurs Linky, des enregistrements vidéo de la mémoire des Moncontourais, des activités entre les écoles et l'EPHAD, la numérisation de nos musées et bien d'autres surprises que nous découvrirons dès que la situation sanitaire le permet. En attendant, ChezYvonne est bien ouvert tous les Mercredis matin pour vous aider à utiliser vos outils numériques, tous les jours pour offrir un environnement de travail cosy aux télétravailleurs, et sur rendez-vous pour les commerces et autres entreprises qui souhaitent se développer grâce à Internet. Toutes les informations sont sur <https://chezyvonne.fr>.

LE PORTRAIT DE NOS COMMERCANTS -ARTISANS



PARFUMERIE AMBRE

Marie-Pascale GIBET est connue pour ses conseils en matière d'esthétique mais aussi pour ses doigts de fée lors des différents soins qu'elle apporte à sa clientèle. Elle allie professionnalisme et douceur. Elle est gérante de la "Parfumerie Ambre" (auparavant Parfumerie Hélène) – ambre étant beaucoup utilisé dans le Moyen Âge pour se parfumer (ou plutôt pour cacher les mauvaises odeurs).

Depuis quand exercez-vous à Moncontour ?

"Installée depuis mai 1999 à Moncontour, j'ai repris la succession de Madame BROCHAIN qui avait créé l'institut 10 ans auparavant. C'est suite à une annonce passée dans le Ouest France pour la vente du fond de commerce qui m'a amenée à Moncontour. Je quittais les remparts de St Malo pour m'installer dans ceux de Moncontour.

Une bonne partie de la clientèle de Madame BRONCHAIN m'a suivie (toujours fidèle à ce jour), et des nouvelles clientes m'ont permis de développer l'activité.

Que proposez-vous?

Je propose une carte de soins qui va des épilations aux soins du visage, corps, des mains, des pieds mais aussi pose de vernis semi-permanent, du maquillage pour vos différentes fêtes, et des ateliers initiation maquillage pour apprendre les techniques et l'application des produits. Je propose aussi des soins du regard : soin des yeux, épilation des sourcils (redessiner la ligne), teinture et rehaussement des cils. Tous les soins visages et corps vous sont proposés en forfaits. A la boutique vous trouverez un choix de cadeaux : parfums (marque française), coffrets cadeaux, bons d'achat, accessoires de mode (bijoux, sacs, écharpes) et trois marques de produits maquillage et cosmétiques (ACADEMIE, AHANA et PUPA).

Pourquoi Moncontour ? Qu'attendez-vous de l'équipe municipale?

Notre cité est authentique et charmante. Elle attire de plus en plus de touristes l'été. Mais aussi notre clientèle locale sans qui nous commerçants, nous ne serions pas là. Nous leurs en sommes très reconnaissants. Pour que chacun ait envie de venir flâner, consommer, admirer notre cite, pour maintenir la dynamique de la commune nous attendons de la nouvelle équipe des élus : de l'attention, de la communication avec les habitants et les commerçants. Pour que notre cité soit mise en valeur, l'entretien des rues est très important et doit être fait régulièrement, mettre plus à disposition du mobilier urbain, attirer des nouveaux commerces, aidez à la reprise des commerces et dynamiser l'office de tourisme. »

Parfumerie AMBRE, 3 place du Martray. 02 96 73 52 26

Dans l'attente de votre visite le magasin est ouvert du vendredi au samedi de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h. Possibilité dans l'heure du midi.

Nous la remercions pour le temps accordé.



LE PENTHIÈVRE

C'est au tour du duo Patrick REMOND et Franck TORCHIN de nous ouvrir les portes de leur bar. Installé place Penthièvre, au cœur de la cité de caractère, Patrick nous confie sa passion pour son travail, la rigueur et l'abnégation qu'il faut pour tenir un commerce. La presse, qui comprend plus de 600 titres, demande un travail de précision. Et cette belle offre est très appréciée des habitants !

Depuis quand exercez-vous à Moncontour ?

En 1986 j'étais animateur à Dijon. En 1998, je suis arrivé en Bretagne définitivement j'ai repris un restaurant et depuis 2012, je travaille sur Moncontour.

Quand je suis arrivé ici c'était hyper vivant. Il y avait le Café de la Paix, le magasin de vêtements Vertes, une agence immobilière, une fleuriste, un médecin. Le petit centre était hyper actif. C'était un bon potentiel pour exercer. Et surtout, la boutique permettait de travailler à deux. Il y a énormément de gestion dans ce commerce, il faut être vigilant et rigoureux.

Si c'était à refaire ? Quel accueil avez-vous reçu ?

On reviendrait. On a reçu un excellent accueil, on n'a pas eu de soucis à notre arrivée. La première année ou nous sommes arrivés, nous avons participé à un défilé de mode avec l'Union des commerçants avec les deux couturières, la fleuriste, les deux coiffeuses c'était une super après-midi. C'était l'union de tout le monde.

Comment vivez-vous la crise sanitaire ?

On fait avec la crise sanitaire, on est toujours au boulot. Sont ouverts le tabac, les jeux FDJ, le PMU, la presse, les photos d'identités, le point de paiement impôts et compte Nickel. Malheureusement c'est notre seule rentrée d'argent.

Un mot à dire à l'équipe municipale ?

Je suis déçu pour diverses raisons. L'une d'entre elles est le refus pour le fond COVID. Au-delà de l'aspect financier utile aux entreprises, c'était surtout un acte symbolique à celles-ci. Et puis tout simplement, avec la nouvelle municipalité on ne sait pas où l'on va, on a aucune visibilité. Il manque selon moi, un projet, une volonté de faire quelque chose avec les commerçants/artisans pour Moncontour. On cherche une collaboration positive.

Avoir autant de commerces et artisans (environ 25) sur une si petite commune, pour moi c'est extraordinaire. Je souhaiterais que la municipalité focalise tout sur le commerce, pour que lorsqu'on pourra tous ouvrir, une communication soit faite. Certains vont malheureusement fermer. J'attends des actes comme la signalétique promise pour les commerces qui soit visible dans la ville.

Le point positif c'est le nettoyage des rues. Il est regrettable que le musée du costume soit fermé. La municipalité pourrait proposer des visites de l'Eglise, il y a énormément de touristes à y rentrer. Installer un circuit pour informer les touristes et même les habitants de l'histoire des bâtiments serait judicieux. Le temps passé à visiter serait plus long.

Un mot à dire aux habitants ?

On les remercie pour leur fidélité depuis bientôt 10 ans. On est contents de pouvoir leur proposer autant de services. Il faut aussi soutenir la presse, avoir une presse pour aussi peu d'habitants, c'est génial. Enfin courage à tous, il faut tenir bon. Merci de soutenir les commerces/entreprises de proximité.

Le petit mot en plus :

Patrick et Franck souhaitent retrouver des jeunes qui voudraient reprendre d'ici un ou deux ans leur entreprise leur permettant de partir en retraite. C'est déjà en vente. (à bon entendeur sérieux !) »

Le Penthievre, 1 place Penthievre, 02 96 73 50 89
Merci à Patrick et Franck pour leur accueil et leur franchise.

NOS ASSOCIATIONS & LEURS ACTUALITÉS

LE SENTIER DU BIEF : LES BÉNÉVOLES EN ACTION !



Moncontour et Trédaniel, possèdent un espace naturel bordant nos deux villages, composé de bois, de vallées de prairies, de chemins de randonnées, de lavoirs, d'étangs et surtout d'un bief séculaire. Le chemin bordant ce dernier, procure le bonheur quotidien, le ravissement et le bien-être des promeneurs, des randonneurs, des sportifs et des amoureux de la nature en général.

Cette richesse nous a été transmise de siècle en siècle par un entretien régulier nécessaire au fonctionnement du moulin de Moncontour. Aujourd'hui l'implication du propriétaire et des bénévoles de l'association à la préservation de ce patrimoine commun, ainsi que l'aide ponctuelle des acteurs locaux, permet à

toutes et à tous de profiter de ce havre de paix.

Nonobstant l'usure du temps fait son œuvre et notre "Bief" a besoin de soins réguliers.

Vous souhaitez vous impliquer en alliant activité physique, bonne humeur et engagement pour le patrimoine ? Vous êtes les bienvenus.

Christian Collignon.



DU COTÉ DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

VISITE DE SAINT LUNAIRE, JARDIN BIO-DIVERS-CITE

Grâce à son adhésion à l'association Bruded, Moncontour est en réseau avec un grand nombre d'autres communes confrontées aux mêmes enjeux d'environnement et de participation collective. Par des visites et des rencontres, nous apprenons ainsi de leurs expériences. Elu et Technicien de Moncontour s'étaient déjà ainsi rendus à la La Vraie-Croix, commune connue pour la mobilisation de ses habitants qui participent à la floraison des rues. Cette fois-ci nous nous sommes rendus à St Lunaire, près de Dinard, commune connue pour

leurs efforts en faveur de la biodiversité. Michel Penhouët, Le Maire, Vincent Bouche, adjoint à l'environnement, et Bernadette Baudet, responsables des espaces verts l'affirment d'une seule voix : pour pouvoir conserver sa biodiversité, il faut d'abord la connaître.

La biodiversité, levier de cohésion entre habitants et d'attractivité touristique

A Saint Lunaire, l'éclairage est adapté pour respecter le déplacement des espèces nocturnes, des bacs à compost sont installés partout en ville, des bancs sont taillés directement dans des troncs, des haies sèches protègent du vent, des pompes sont remises en état pour aller chercher directement l'eau dans le sol, on jardine au naturel et on développe l'éco pâturage. Le cadre de vie est agréable et les touristes affluent.

Des arbres fruitiers aux jardins familiaux, vers une ville gourmande ouverte aux habitants

Entre les maisons, en accès libre, plus de 600 fruitiers ont été plantés en haies variées depuis 2008, dont des fruitiers sauvages (sureau, châtaigniers, noisetiers, mûres...).

Les plantes aromatiques sont intégrés dans les massifs de plantes vivaces comme les légumes et autres plantes comestibles.

pour un montant symboliques de 20 € par an, un jardin partagé est mis à la disposition des habitants qui y cultivent leurs propres végétaux, selon leurs préférences.

Saint Lunaire, prix national de la « meilleure petite ville pour la biodiversité 2019 »

Grace à cette démarche, les taches de désherbage et de tonte ont nettement diminué. Les agents sont formés aux espèces végétales et animales, les deux étant liés. Ils peuvent ainsi consacrer du temps à l'observation des cycles naturel et à l'enregistrement des données biologiques.

Ils sont appuyés par de nombreux habitants qui de leur côté participent aux campagnes de "sciences participatives", comme l'opération annuelle "**Oiseaux des jardins**", ou les "**avis de recherche**" qui permettent le recensement et le suivi des amphibiens et reptiles, hérissons, vers luisants, écureuils, orchidées sauvages ...
725 espèces végétales sont ainsi recensées !

C'est sur la base de toutes ces connaissances, agrégées dans un Atlas de la Biodiversité, qu'agents et élus peuvent comprendre l'évolution de cette biodiversité, pour mieux l'accompagner et la préserver.

Nous revenons avec plein d'informations et d'idées : une expérience inspirante !

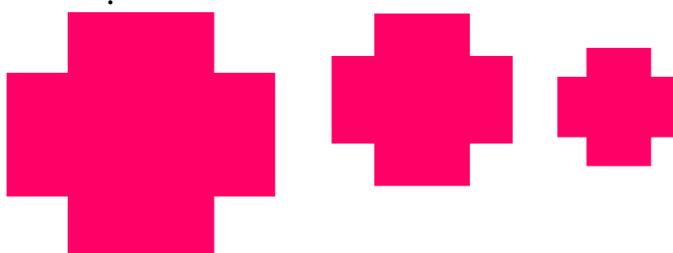


ZÉRO PHYTO

Les évolutions législatives et réglementaires de ces dernières années ont eu notamment pour objectif de réduire l'usage des pesticides chimiques sur les espaces publics. La loi de transition énergétique a supprimé leur emploi depuis le 1er janvier 2017. Elle n'a pas interdit aux communes de traiter les cimetières et terrains de foot, mais nous avons décidé, même pour ces espaces, d'abolir les traitements aux pesticides, une décision historique pour la qualité de l'eau, la biodiversité et la santé publique. Les taches de désherbage simples à effectuer auparavant ont été remplacées par des pratiques alternatives parfois plus laborieuses, mais plus respectueuses de la nature.

La commission LTM nous aide dans cette démarche et propose aussi de prodiguer des conseils aux particuliers à l'attention desquels une fiche a été rédigée afin de trouver des alternatives aux problèmes de désherbage.

LE PETIT PLUS



CONSEILS JARDINAGE

En mai, le muguet ouvre le mois avec la tradition du 1er mai.

Attention par contre aux Saints de Glace qui ont lieu du mardi 11 au jeudi 13 mai.

- . Les semis en pleine terre de ciboulette, carottes, navets, fenouil, potirons, persil, laitue, haricots, peuvent être entrepris.
- . Les pieds de tomates peuvent être mis en pleine terre, ainsi que les aubergines, melons, poivrons et basilic.
- . Semez les radis tous les 10 jours afin d'avoir une récolte échelonnée
- . Plantez les bulbes d'été, faites vos boutures d'hortensia

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mois de mai est le 5ème mois du calendrier grégorien et le 3ème du calendrier julien. Son nom viendrait du latin Maius et fut donné par les Romains en l'honneur de la déesse Maïa. Selon certains, ce serait le premier roi romain Romulus qui aurait donné ce nom en l'honneur des sénateurs appelés Maiores.

Le mois de mai est aussi le mois de Marie. Autrefois, celui-ci était réservé aux communions et baptêmes. De nos jours cette tradition n'est plus vraiment respectée.

Néanmoins, les mariages sont le plus souvent célébrés au mois d'avril et juin, une superstition encore vivace indiquant qu'il ne faut pas se marier en mai, la femme serait stérile. Les Romains évitaient de se marier en mai car c'était aussi le mois des esprits malins.

CONSEILS GENDARMERIE



Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'hameçonnage (phishing)

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notamment connus (banque, opérateur téléphonique, impôts, caisse d'allocation familiale...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

Les logiciels malveillants (malware)

Lorsque vous cliquez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

Les escroqueries

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne recevrez jamais les cadeaux.
- Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne recevrez jamais la somme promise.
- Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.

Nos conseils pour votre sécurité

Protéger votre ordinateur

- Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

Éviter les escroqueries

- Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
- Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
- N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.
- Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

Sécurisez vos achats en ligne

- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

QUESTIONS / RÉPONSES

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?

Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.

Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?

Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ?

Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte. Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

LE SERVICE CIVIQUE

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Indemnisé 573 euros net par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, sur une période de 8 mois (jusqu'à 12 mois pour les missions à l'étranger), pour une mission de 24 à 35h par semaine. Les frais de repas et de transport sont couverts par le versement d'une indemnité complémentaire de 107,58 € par mois, à la charge de la structure d'accueil. Pour soutenir cette contribution les associations recevront une subvention mensuelle de 100 € par volontaire accueilli au titre du tutorat.

ARRÊTONS LES VIOLENCES !



CONFINEMENT : luttons ensemble contre les violences faites aux femmes. En cas de danger immédiat, pas besoin d'attestation de déplacement pour fuir.

Vous êtes dans une situation de danger immédiat? Appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114.

Besoin d'une écoute appelez le 3919.

Besoin de faire un signalement anonyme ? Rendez-vous sur la plateforme : arretonslesviolences.gouv.fr

LA COVID-19 : LA VACCINATION



Vaccins Covid – Informations utiles

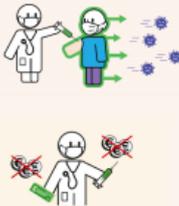
25 mars 2021

Se vacciner : c'est se protéger

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces pour se protéger des formes graves de la Covid-19.

Les vaccins Covid sont gratuits pour tous.

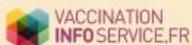


Où se faire vacciner ?

Vous pouvez vous faire vacciner :

- Dans un **centre de vaccination**
☎ 0 800 009 110 🌐 www.santé.fr
- Chez votre **médecin**, votre **pharmacie** ou sur votre **lieu de soin**
- Au sein de **votre établissement** si vous êtes dans un centre médicalisé



 **Des questions ?**
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie
ou sur  [VACCINATION INFO SERVICE.FR](http://VACCINATION.INFOSERVICE.FR)

 **Pour se faire vacciner :**
0 800 009 110
(appel gratuit)
ou sur  Santé.fr

(à partir de 18 ans)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail En pharmacie En cabinet infirmier 	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
Plus de 60 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	 <ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement Chez mon médecin traitant Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.





ÉCONOMIE

Les commerces de Lamballe Terre & Mer sur www.mavillemonshopping.fr

Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé sur les 38 communes du territoire, pour encourager le "consommer local", en concertation avec les associations de commerçants. Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants et ce dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Parmi ces actions, l'agglomération se veut facilitatrice et accompagne les commerces qui le souhaitent. Dès ce mois d'avril, Lamballe Terre & Mer s'est inscrit sur la plateforme de vente en ligne www.mavillemonshopping.fr

L'agglomération a pris en charge les frais d'inscription pour les commerces du territoire.

Tous solidaires, nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux !

Vous êtes commerçants et vous souhaitez des renseignements, contacter le service Économie :

- Par téléphone : 02 96 50 00 30

- Par mail : economie@lamballe-terre-mer.bzh



LE PASS ASSO

Qu'est-ce que le Pass Asso ?

La Région Bretagne a initié, en partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Pass Asso. Ce dispositif vise à soutenir les associations particulièrement touchées par la crise du Covid-19, au travers d'une aide conjointe Région-EPCI. Le Pass Asso permet d'apporter une aide sous forme de subvention aux associations, financée à parts égales par Lamballe Terre & Mer et la Région. Une attention particulière sera portée aux associations accueillant des enfants et des jeunes du territoire

Qui peut en bénéficier ?

Les associations fragilisées par la crise sanitaire, répondant aux conditions suivantes peut bénéficier du Pass Asso : les associations loi 1901 de rayonnement local, ayant leur siège social sur le territoire de Lamballe Terre & Mer exerçant une activité contribuant à la vitalité associative des territoires et dont les objectifs s'inscrivent en cohérence avec ceux de la Communauté d'Agglomération et la Région; Un comité, associant élus de Lamballe Terre & Mer et de la région Bretagne, se réunira afin d'apprécier la nature des associations aidées et l'ampleur des difficultés auxquelles elles ont été confrontées.

Comment obtenir cette aide ?

Pour bénéficier de cette aide, un dossier de demande devra être adressé à Lamballe Terre & Mer avant le 15 juin 2021.

Contact et modalités : dossier à télécharger sur le site de Lamballe Terre & Mer, rubrique « Aides aux associations » : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/aides-aux-associations>

Contact : passasso@lamballe-terre-mer.bzh ☎ 02.96.50.56.74

LUDOTHÈQUE

Lancement du catalogue en ligne ! La ludothèque de Lamballe Terre & Mer propose des jeux et jouets pour les enfants, adolescents et les adultes. Compte tenu des conditions sanitaires et via la plateforme www.myludo.fr, la ludothèque lance son catalogue de jeux consultable en ligne afin de permettre la visualisation du fonds de jeux de société à disposition (plus de 750 jeux). Ainsi les adhérents peuvent consulter le catalogue puis effectuer leurs demandes de réservation 7j/7 et 24h/24 :

Via le formulaire, sur le site de LT&M, une confirmation de demande est envoyée automatiquement et une réponse de la part des ludothécaires est donnée dans les 3 jours ouvrés. Soit par téléphone au 02 96 50 78 81. Soit par mail : ludotheque@lamballe-terre-mer.bzh

Un mode d'emploi détaillé de cette démarche de consultation est disponible sur le site de Lamballe Terre & Mer. Les jeux réservés sont mis de côté pendant une semaine pour que les adhérents aient le temps de venir les chercher à la ludothèque (ou plus si les adhérents côtoient les sites d'itinérance).

TRANSPORT

Rentrée scolaire 2021. Mon enfant peut-il bénéficier du transport scolaire?

Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer, et souhaitant bénéficier du transport scolaire pour la rentrée 2021 doit s'inscrire auprès du service Distribus.

Attention, pour les élèves de maternelles et de primaires, l'inscription de l'élève se fait auprès de votre mairie, lorsqu'un circuit existe. Un formulaire est à compléter par la famille.

Les services de transport scolaire proposés sur notre territoire :

J'habite	Je fréquente	J'emprunte	Je m'inscris
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire primaire ou maternelle de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit circulant intégralement sur Lamballe Terre & Mer ; <i>Ex : Plestan-Tramain</i>	Auprès de la mairie de ma commune
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit circulant intégralement sur Lamballe Terre & Mer ; <i>Ex : circuit Hénon-Quessoy-</i>	Auprès du service Distribus Scolibus www.distribus.bzh
		<i>Pornmeret – Lamballe-Armor</i>	
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit Breizhgo ; <i>Ex : Breizhgo2 entre St-Alban et Pléneuf-Val André</i>	Auprès du service Distribus Scolibus . www.distribus.bzh
Une commune de Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire extérieur à Lamballe Terre & Mer	<i>Ex : Breizhgo3 entre Coëtmieux et St-Brieuc</i>	Auprès de la Région . Plus d'informations sur www.breizhgo.bzh .
Une commune extérieure à Lamballe Terre & Mer	Un établissement scolaire de Lamballe Terre & Mer	Une ligne ou un circuit Breizhgo ; <i>Ex : Breizhgo31 entre Matignon et Lamballe-Armor</i>	Auprès de la Région . Plus d'informations sur www.breizhgo.bzh .

Dates des inscriptions :

- **Distribus - Scolibus** : à partir du 26 mai sur le site www.distribus.bzh
- **Breizhgo** : du 17 mai au 16 juillet 2021 sur le site www.breizhgo.bzh



RÉSEAU SCOLIBUS – DEMANDE D'ARRÊT DE BUS

Les demandes sont à formuler avant le 15 mai 2021 pour mise en place à la rentrée. Les demandes transmises jusqu'au 1^{er} octobre 2021 pourront être étudiées pour une mise en place après les vacances de la Toussaint.

Pour cela, la famille motive par écrit sa demande (cf document ci-dessous) auprès de la mairie. La mairie rend un avis favorable ou défavorable au titre de leur pouvoir de police et ou de gestionnaire de voirie. Puis la demande est transmise au service mobilité de Lamballe Terre & Mer qui vérifie que l'arrêt demandé requiert les conditions inscrites au règlement du transport scolaire puis transmet à l'exploitant du circuit.

Année scolaire 2021-2022
DEMANDE DE CREATION
D'ARRÊT SCOLAIRE

Les demandes de création de point d'arrêt sont à transmettre **avant mi-mai** au service transport de Lamballe Terre & Mer à mobilites@lamballe-terre-mer-bzh. Aucune création d'arrêt ne pourra être examinée après le 1er octobre de l'année scolaire, à l'exception des demandes présentées à la suite de déménagement ou de changements d'établissement.

Commune de demande d'arrêt : _____
 Numéro du circuit ou de la ligne : _____
 Lieu-dit à desservir : _____
 Commune de destination : _____
 Nombre d'élève(s) concerné(s) : _____

INFORMATIONS CONCERNANT LES FAMILLES DEMANDEUSES

Nom et prénom de l'élève	Adresse	Etablissement fréquenté	Nom et distance du point d'arrêt le plus proche

CONDITIONS DE CREATION D'UN POINT D'ARRÊT

La création d'arrêt est subordonnée :

- A une distance minimale entre deux points d'arrêt :
 - o Hors agglomération, une distance minimale de 500 mètres est requise entre deux points situés sur un circuit desservant les établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées)

- o En agglomération, du fait de l'éclairage public et des aménagements piétonniers, la distance entre deux points d'arrêts est portée à 1km.
- A une distance de 3 km minimum entre le domicile du demandeur et l'établissement scolaire ;
- Au respect de la carte scolaire
- Au respect des conditions de sécurité (absence de manœuvres dangereuses pour le véhicule, visibilité suffisante pour le conducteur et les autres usagers de la voirie, prise en charge sécurisée pour l'élève, absence d'arrêt en sommet de côte ou proximité d'un virage....) ;
- Au maintien d'un temps de parcours acceptable pour les autres usagers scolaires.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE DE CREATION DU POINT D'ARRÊT

Avis favorable Avis défavorable

Motivation de l'avis

Pièces à joindre à la demande :

- Un courrier de demande de la/les famille(s)
- Un plan de situation détaillé (carte IGN, plan de la commune,...)

Cachet et signature :

Pour certains arrêts des aménagements ponctuels pourront être nécessaires pour créer l'arrêt : élagage, abattage d'arbres, busage de fossés, remblayage, limitation de vitesse, signalisation,.... Dans ce cas la création de l'arrêt sera conditionnée par l'engagement de la collectivité et/ou du gestionnaire de voirie de réaliser les aménagements nécessaires.

DICTONS

- . Chaleur de mai verdit la haie.
- . Mariages de mai ne fleurissent jamais.
- . Plus mai est chaud, plus l'an vaut.
- . Pluie de mai, vache à lait.

EN MAI DANS LES AUTRES PAYS

- En Ukraine, mai porte le nom ТpaBeГб, le mois de l'herbe.
En République Tchèque, mai est appelé kveten, le mois des fleurs.
En Finlande, mai se dit touboukuu, le mois du labour et des semences.

LE JEU DU MOIS

E E J I E M E U D B O G E M S
C S C N P N A V O C A T B U O
D T J F I Z R S C A A U K K R
C H U I C V H C T T M H B E T
O E R R I F N I E U N A M D H
I T I M E C Y J U N U W R D O
F I S I R G P F R D H R D Y P
F C T E P R O F E S S E U R H
E I E R O F P O L I C I E R O
U E B E E F A C T E U R D X N
R N D D E V E L O P P E U R I
Z N X J O U R N A L I S T E S
D E Z O O L O G I S T E U B T
C O M M E R C A N T O V J F E
X Q X G A R A G I S T E M I I

Avocat	Coiffeur
Commerçant	Développeur
Docteur	Epicier
Esthéticienne	Facteur
Garagiste	Infirmière
Journaliste	Juriste
Orthophoniste	Policier
Professeur	Zoologiste



MAI

le 1er : fête du travail
le 8 : fête de la victoire 1945
le 13 : l'ascension
le 23 : la pentecôte
le 30 : fête des mères



RECETTE VELOUTÉ D'ASPERGES



Prenez 500 gr d'asperges, coupez les pointes puis les réserver. Faites bouillir 500 ml d'eau avec un cube de légume ou volaille.; Incorporez dans l'eau 1 oignon et 1 échalote préalablement émincés puis les asperges. Laissez cuire environ 30 min sur feu doux, vérifiez la cuisson en piquant avec une pointe d'un couteau. Si le couteau s'enfonce facilement, c'est que vos asperges sont cuites. Mixez le tout au blender. Ajoutez 20 cl de crème fraîche liquide, le sel, le poivre pour retrouver l'onctuosité du velouté. Remettez le velouté dans la cocotte, ajoutez y les pointes d'asperges. Faites réchauffer tout doucement avant de servir.

Votre velouté d'asperges est prêt à être dégusté !!! (recette très peu calorique)

MAIRIE DE MONCANTOUR
1 RUE DE BEL ORIENT
22 510 MONCANTOUR

Ouvert lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30
et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



02 96 73 41 05



Moncantour de Bretagne



accueille@moncantour.bzh



moncantour.bzh